



MUNICIPALITÉ DE
SAINTE-CHRISTINE-D'Auvergne

POLITIQUE DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS



Table des matières

Mot du maire	2
Mot de la conseillère municipale.....	2
Mise en contexte de la mise à jour du plan d'action	5
La municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne en un clin d'œil	7
1- Portrait statistique du milieu	8
1.1- Démographie	8
1.1.2- Graphiques	9
1.2- Social et économie	11
1.3- Territoire	11
2-Recensement des services et ressources du milieu	14
2.1- Garderies et commerces de services	14
2.2- Équipements culturels et récréatifs :.....	14
2.3- Projets en cours	15
2.4- Activités.....	15
2.5- Renforcement de la gestion et de la communication.....	15
2.6- Partenaires.....	16
3- Rapport de consultation	18
3.1- Méthodes de consultation publique utilisées	18
3.1.1- Groupe de discussion (comité de suivi PFA)	18
3.1.2- Sondage téléphonique.....	18
3.1.3- Consultation auprès des intervenants du milieu	19
3.1.4- Consultation publique auprès de la population.....	19
3.2- Nombre et pourcentage d'aînés consultés	20
3.3- Constats et enjeux identifiés	20
3.3.1- Constats et enjeux démographiques identifiés :	20
3.3.2- Constats et enjeux sociaux et économiques identifiés :	20
3.3.3-Constats et enjeux territoriaux identifiés :	21
3.4- Attentes et besoins de la population	21
3.4.1- Attentes et besoins spécifiques aux personnes âgées	22
3.5- Actions du plan d'action spécifiques aux personnes âgées.....	23
4- Conclusion	27

Mot du maire

C'est avec une immense fierté que la municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne présente une version actualisée de sa Politique de la famille et des aînés. Réalisée de concert avec des membres de l'organisation municipale et après une consultation auprès des citoyennes et citoyens, cette politique est une version renouvelée de celle adoptée en 2020, tout en étant en continuité avec ses valeurs d'accessibilité, d'inclusion, d'écoute, de solidarité et d'appartenance. Nous avons encore et toujours à cœur de nous investir pour répondre aux besoins des familles et des personnes aînées, de considérer leurs expériences et leurs champs d'intérêt afin de développer un milieu de vie où chacune et chacun trouvent leur place. Cette nouvelle Politique de la famille et des aînés est donc l'expression de notre volonté de faire de Sainte-Christine-d'Auvergne une municipalité où il fait bon vivre, pour toutes les générations. Cette nouvelle politique en main, mettons-nous à l'œuvre afin de favoriser les saines habitudes de vie, promouvoir le vieillissement actif et créer des environnements favorables au développement des enfants.

Raymond Francoeur

Maire de Sainte-Christine-d'Auvergne



Mot de la conseillère municipale

C'est avec grand plaisir que nous présentons cette mise à jour de notre Politique de la famille et des aînés. Ce nouveau cadre de référence, résultat d'un processus concerté, nous servira de guide pour déterminer les actions à poser afin de créer un milieu de vie favorable au bien-être des familles et des personnes aînées auvergnates.

Nous sommes également particulièrement fiers que la municipalité soit accréditée « Municipalité amie des enfants » (MAE). Cette reconnaissance est un gage de notre volonté de poursuivre nos efforts afin d'être une municipalité inclusive pour les citoyennes et citoyens de tous âges.

Sylvie Duchesneau

Conseillère municipale



La vision, les valeurs et les principes directeurs

La vision est la suivante : Sainte-Christine-d'Auvergne, une municipalité dynamique, inclusive et sécuritaire, offrant un environnement propice au développement et à l'épanouissement de ses citoyens, à chacune des étapes de leur vie.

Les valeurs sont :

- L'équité intergénérationnelle
- Le développement durable
- L'intérêt collectif
- L'égalité des genres
- La solidarité sociale
- L'ouverture et l'accueil
- La reconnaissance et le respect du patrimoine naturel et culturel
- Le développement socioéconomique
- L'engagement communautaire et citoyen

Les principes directeurs sont :

- d'intervenir au bénéfice de toute la population : nouveau-nés, enfants, adolescents, parents et aînés
- d'accompagner les parents dans leurs responsabilités familiales
- de favoriser l'autonomie et le vieillissement actif des aînés
- de favoriser les échanges intergénérationnels
- de favoriser le sentiment d'appartenance
- de favoriser l'inclusion sociale
- de contribuer à l'adoption de saines habitudes de vie
- de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie
- de favoriser la sécurité publique
- d'informer et de former la population dans le cadre des actions à réaliser

Comité de suivi

Sainte-Christine-d'Auvergne, PASSIONNÉMENT FAMILLES ET ÂÎNÉS!

Par sa Politique de la Famille et des Aînés, la municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne place ces derniers au cœur de ses préoccupations et décisions afin de reconnaître leur importance et de contribuer à l'enrichissement de leur qualité de vie.

Élaborée depuis l'année 2020, le comité PFA a la charge d'assurer le suivi du plan d'action triennal. Le rôle des membres du comité de suivi est avant tout de veiller à la réalisation des actions inscrites dans le plan d'action triennal de la PFA-MADA, mais aussi d'informer les employés municipaux, les élus, la population et les partenaires de l'avancement des travaux. Le comité de suivi PFA et de la démarche Municipalité amie des aînés a veillé à l'avancement des travaux du plan d'action 2021-2023. Maintenant, le comité a réévalué les besoins de la population pour mettre à jour le plan d'action, collaborer à la rédaction d'un bilan au conseil municipal sur les actions réalisées et celles à mettre en place pour l'année suivante afin d'en prévoir les dépenses au budget municipal.

Le comité PFA est composé comme suit :

- Mme Sylvie Duchesneau, élue au siège #4;
- Mme Isabelle Genois, responsable administrative du comité PFA et Directrice Loisirs et Développement;
- Mme Sylvie Cossalter, représentante – volet Culturel et bibliothécaire;
- Mme Pascale St-Pierre, représentante – volet Famille et du milieu communautaire;
- Mme Brigitte Roy, représentante – volet Aînés;
- Mme Gaétane Martel, représentante – volet Aînés et administratrice de la FADOQ;
- Pierre Gagnon - Représentant pour la cause des jeunes;
- Odélie Gagné - Représentante pour la cause des jeunes.

Mise en contexte de la mise à jour du plan d'action

2018

- ✓ Nomination d'une élue au titre de responsable des questions relatives aux familles et aux aînés;
- ✓ Résolution pour l'élaboration d'une politique familiale municipale (PFM) et début des démarches;
- ✓ Résolution pour l'élaboration d'une politique familiale municipale (PFM) et dépôt d'une demande d'aide financière auprès du ministère de la Famille pour l'élaboration de la PFM.

2019

- ✓ Signature du protocole d'entente pour l'élaboration de la PFM;
- ✓ Rencontre d'information avec le Carrefour Action Municipale Famille (CAMF);
- ✓ Résolution pour l'élaboration d'une politique « Municipalité amie des aînés »;
- ✓ Décision quant à l'élaboration d'une seule politique municipale couvrant les questions relatives aux familles et aux aînés;
- ✓ Embauche d'un chargé de projet pour appuyer la municipalité;
- ✓ Mise en place du comité de pilotage;
- ✓ Confirmation de l'octroi de l'aide financière du MSSS pour l'élaboration d'une politique « Municipalité amie des aînés ».

2020

- ✓ Signature du protocole d'entente pour l'élaboration d'une politique « Municipalité amie des aînés »;
- ✓ Consultations et élaboration d'une politique « Municipalité amie des aînés »;
- ✓ Consultation publique sur la version préliminaire de la politique;
- ✓ Élaboration de la version finale de la politique;
- ✓ Adoption, lancement et diffusion de la Politique de la famille et des aînés.

2021

- ✓ Mise en œuvre du plan d'action 2021-2023 et du suivi de la mise en œuvre de la politique.

2022

- ✓ En cohérence avec notre vision globale de la famille, nous intégrons la démarche MAE (Municipalité amie des enfants) à la démarche MADA (Municipalité amie des aînés).

2023

- ✓ Après une longue et rigoureuse démarche, la municipalité s'est vue décernée le titre de « Municipalité amie des enfants » en mai 2023 pour son plan d'action MAE 2023-2026.
- ✓ Un bilan des actions prévues au plan d'action 2021-2023 de notre Politique de la Famille et des aînés a été effectué par le comité de suivi PFA.

2024

- ✓ Consultations citoyennes diverses pour aider à l'élaboration du nouveau plan d'action PFA;
- ✓ Élaboration du nouveau plan d'action pour la Politique de la famille et des aînés (version préliminaire);
- ✓ Consultation publique tenue le 21 septembre 2024;
- ✓ Adoption du nouveau plan d'action 2025-2029 en novembre 2024.

La municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne en un clin d'œil

LES AVANTAGES D'HABITER À SAINTE-CHRISTINE-D'Auvergne :

LOCALISATION

Sainte-Christine-d'Auvergne jouit d'un emplacement stratégique et centrale dans la MRC de Portneuf, permettant à ses résidents d'être à proximité de tout. C'est un lieu tout indiqué pour les personnes qui souhaitent avoir un accès facile à plusieurs centres de taille moyenne et grande sans avoir à y habiter. L'accès aux infrastructures de transport (15 minutes de l'autoroute 40) est facile et rapide.

NATURE ET PLEIN AIR

Sainte-Christine-d'Auvergne est une municipalité où la nature y est foisonnante! Le Sentier d'Auvergne, situé derrière l'hôtel de ville, est accessible été comme hiver, que ce soit pour une randonnée pédestre ou pour une balade en raquettes, et débouche sur la majestueuse rivière Sainte-Anne.

DYNAMISME DU MILIEU

À Sainte-Christine-d'Auvergne ce ne sont pas les idées qui manquent! La municipalité travaille fort pour offrir des activités originales et diversifiées pour ses citoyens. L'implication et la vie communautaire sont au cœur de nos priorités. On y trouve une belle diversité d'activités pour les aînés, les enfants et les familles ainsi que plusieurs événements rassembleurs. Par ailleurs, la municipalité est très fière de son camp de jour estival et de son camp Pédago qui amène beaucoup de vie et de sourires!

SERVICES DE PROXIMITÉ

La Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne est située en plein cœur de la MRC de Portneuf, ce qui fait en sorte que tous les services sont accessibles à moins de 15 minutes en voiture.

UN LIEU PLEIN DE POTENTIEL

La Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne connaît une belle croissance démographique et économique depuis quelques années. L'offre de terrains résidentiels est diversifiée et abordable dans plusieurs secteurs. De plus, le taux de taxes foncières y est très peu élevé.

Portrait statistique du milieu

1.1- Démographie

- ❖ Selon les données du recensement (2021) de Statistique Canada, la municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne compte 617 habitants en 2021 ainsi que 462 personnes en 2016, soit une croissance de 12% en 5 ans mais moins de 100 personnes en chiffre absolu. De plus, selon le décret de population 2024 du MAMH, la municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne compte 687 habitants, alors que le décret de 2018 en comptait 601;
- ❖ La densité de la population est de 4,3 habitants au kilomètre carré;
- ❖ Selon le recensement de 2021, la municipalité compte 170 personnes de 65 ans et plus dont 105 sont des hommes et 65 sont des femmes;
- ❖ Le groupe d'âge de 65 ans et plus correspond à 27,6% de la population totale;
- ❖ Le groupe d'âge des 65 ans et plus est resté relativement similaire en pourcentage de 2016 à 2021, mais le nombre d'hommes a augmenté alors que le nombre de femmes de la même catégorie d'âge a diminué;
- ❖ Âge médian de la population en 2021 : 54.4 ans;
- ❖ Âge moyen de la population en 2021 : 48.7 ans ;
- ❖ Selon les données de 2021, le nombre total de logement privés s'élève à 485, dont 323 logements privés sont occupés par des résidents permanents. Par ailleurs, le nombre de villégiateurs de la municipalité pendant la saison estivale demeure significatif;
- ❖ La municipalité comptait 365 ménages en 2016 dont 125 (36,2%) étaient constitués d'une seule personne, 140 (40,6%) de deux personnes et 80 (23,2%) comptaient trois personnes ou plus; Ces chiffres montrent une diversité dans la composition des ménages, avec une prédominance de ménages d'une ou deux personnes;
- ❖ La taille moyenne des ménages en 2021 est de 1,9 personnes;
- ❖ Les familles ont une taille de 2,5 personnes;
- ❖ 76,3% des familles ne sont constituées que de deux personnes et 23,7% sont constituées de trois personnes ou plus;
- ❖ 92,3% des familles comptent un couple et 46,2 % de ceux-ci sont des couples mariés, les autres étant en union libre;
- ❖ 68,2% de la population âgée de 15 ans et plus est mariée ou en union libre en 2021;
- ❖ Environ 97,6 % de la population a le français comme première langue officielle.

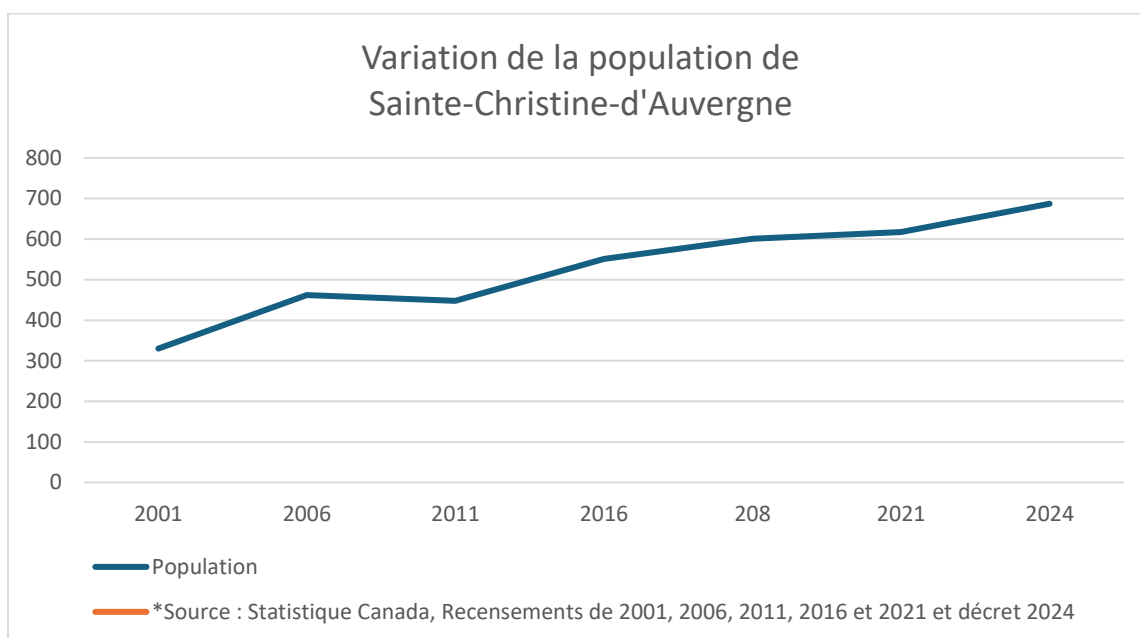
1.1.2- Graphiques

Variation de la population

Variation de la population de Sainte-Christine-d'Auvergne

	2001	2006	2011	2016	208	2021	2024
Population	330	462	448	551	601	617	687

*Source : Statistique Canada, Recensements de 2001, 2006, 2011, 2016 et 2021 et décret 2024



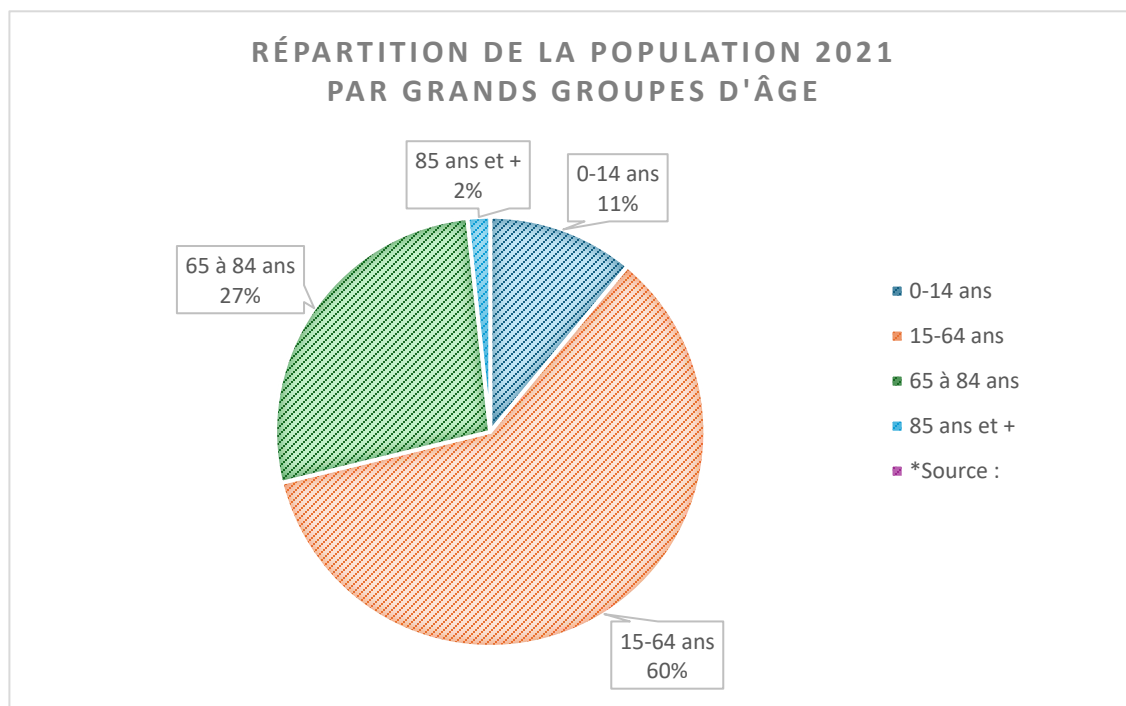
Âge médian

Variation de l'âge médian, population de Sainte-Christine-d'Auvergne

	2006	2011	2016	2021
Âge médian	50.9	50.9	52.4	54.4

*Source : Statistique Canada, Recensements de 2006, 2011, 2016 et 2021

Population par groupe d'âge



**Tableau - Représentativité des groupes d'âge, population de
Sainte-Christine-d'Auvergne**

	2006	2011	2016	2021
0-14 ans	50	55	90	65
15-19 ans	20	20	30	20
20-24 ans	20	15	35	20
25-44 ans	95	90	140	100
45-54 ans	95	85	100	80
55-64 ans	85	105	140	135
65 à 84 ans	125	85	160	160
85 ans et +	10	5	10	10

**Source : Statistique Canada, Recensements de 2006, 2011, 2016 et 2021*

La situation démographique de Sainte-Christine-d'Auvergne nous interpelle particulièrement, puisque les aînés constituent environ le quart de la population actuelle, et que cela tend à s'accroître avec la population vieillissante.

Nous avons donc comme principal défi de trouver les meilleures stratégies pour donner des services adaptés aux aînés, tout en étant attractif pour les jeunes familles afin de conserver la diversité et un équilibre populationnel.

1.2- Social et économie

- ❖ 90,6% des ménages sont propriétaires de l'immeuble qu'ils occupent alors que 9,4% en sont locataires;
- ❖ 23,4% des logements ont été construits en 1960 ou avant, tandis que 12,5% des logements ont été construits entre 2016 et 2021;
- ❖ 7,8% des logements privés nécessitent des réparations majeures;
- ❖ 23,4% des ménages privés ont comme soutien principal une personne de 65 ans et plus;
- ❖ Un peu plus de 11% des ménages consacrent plus de 30% de leurs revenus pour leur logement;
- ❖ Selon le recensement de 2021, 92,4% de la population n'avait pas déménagé dans la dernière année comparativement à 43,9% dans les 5 dernières années;
- ❖ Le taux de chômage de la municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne est de ,6% comparativement à 5,5% pour la MRC de Portneuf;
- ❖ Le taux d'activité à Sainte-Christine-d'Auvergne est de 54%, ce qui est inférieur à celui de la MRC de Portneuf, qui est de 63,2%. Cela peut refléter des différences dans les opportunités d'emploi ou les caractéristiques démographiques de la population locale, dont le vieillissement de la population;
- ❖ De plus, près de 94% des travailleurs de la municipalité utilisent un véhicule à moteur pour se rendre à leur lieu de travail. Cela souligne l'importance de la mobilité et des infrastructures routières pour les résidents de la région;
- ❖ Plus de 75% de la population active occupée doit effectuer un déplacement de plus de 15 minutes pour se rendre à son lieu de travail;
- ❖ Le revenu moyen des particuliers de la municipalité en 2015 était de 35 173 \$ comparativement à 39 168 \$ pour l'ensemble de la MRC de Portneuf;
- ❖ En 2020, le revenu moyen des ménages à Sainte-Christine-d'Auvergne était de 73 500 \$, ce qui est supérieur à la moyenne de 71 092 \$ pour l'ensemble de la MRC de Portneuf. Cette différence indique une relative prospérité économique des ménages de la municipalité par rapport à la moyenne régionale.

1.3- Territoire

- ❖ Sainte-Christine-d'Auvergne s'étend sur environ 146 km², représentant 3,6% de la superficie totale de la MRC de Portneuf. Cependant, elle ne compte que 1% de la population de la MRC, ce qui en fait une région peu densément peuplée. Cette faible densité de population contribue à la préservation de ses vastes espaces naturels et de ses paysages pittoresques.
- ❖ La route 354 constitue l'axe routier majeur et le plus structurant sur le territoire. Il sert de lien entre les deux principaux pôles de services régionaux : Saint-Raymond à l'Est et Saint-Marc-des-Carières à l'Ouest;

- ❖ Les rangs Saint-Jacques et Saint-Georges sont deux axes structurants pour l'accès aux zones de villégiature de la municipalité;
- ❖ Les services d'alimentation en eau potable et d'assainissement sont limités et déficients sur le territoire de la municipalité, la majorité des résidences étant desservies par un puit privé et une installation septique privée;
- ❖ Les services de télécommunication à Sainte-Christine-d'Auvergne sont souvent limités et peuvent être déficients dans plusieurs zones. Cependant, des efforts sont en cours pour améliorer la couverture du réseau cellulaire. Ces démarches visent à offrir une meilleure connectivité aux résidents et à soutenir le développement économique et social de la région. L'amélioration des infrastructures de télécommunication est essentielle pour répondre aux besoins croissants en matière de communication et d'accès à l'information;
- ❖ Le noyau villageois, situé le long de la route 354, est le centre névralgique de la municipalité. Il regroupe plusieurs activités institutionnelles et espaces publics, dont le centre communautaire, la bibliothèque municipale, l'église (désacralisée en 2024 mais qui reste un bâtiment historique qui peut désormais servir à d'autres fins communautaires), le Parc Godefroy-Lavallée, le chalet sportif, la patinoire, jeux d'eau, la piscine extérieure, le Parc Cedrex (inauguré en 2024 dans le secteur des Boisés-de-l'Apéro), etc. Ces équipements et espaces publics jouent un rôle crucial dans la vie sociale et culturelle de la communauté;
- ❖ Des noyaux de concentration d'usage résidentiel et de villégiature sont dispersés sur le territoire (ex : Lac Simon, Lac Clair, Boisés-de-l'Apéro, Domaine Alouette, etc.);
- ❖ La ville de Saint-Raymond, située directement à l'Est de Sainte-Christine-d'Auvergne, est la ville qui connaît la plus forte croissance dans la MRC de Portneuf. Selon les données récentes, la ville a émis un nombre significatif de permis de construction, ce qui en fait la municipalité avec la plus forte croissance en termes de nouvelles constructions. Entre 2009 et 2018, Saint-Raymond a délivré 911 permis de construction, surpassant d'autres villes comme Pont-Rouge et Donnacona. Cette tendance se poursuit avec de nombreux projets de développement en cours. Cette croissance est soutenue par une combinaison de facteurs, notamment une offre diversifiée de services, des espaces naturels attrayants, et une vitalité économique dynamique, qui incite plusieurs nouvelles familles et travailleurs à venir s'installer à Sainte-Christine-d'Auvergne. Depuis 2016, En 2023, Sainte-Christine-d'Auvergne a enregistré 45 nouvelles constructions résidentielles. Ce chiffre reflète un développement continu et un intérêt croissant pour la municipalité;
- ❖ L'activité agricole est prédominante dans la région de la « terrasse de la Sainte-Anne » au sud-est de Sainte-Christine-d'Auvergne. Cette zone est caractérisée par des terres fertiles et un paysage propice à diverses cultures et élevages. Les exploitations agricoles de cette région contribuent significativement à l'économie

locale et à la préservation des traditions rurales. Les principales activités agricoles comprennent la culture de céréales, le maraîchage, ainsi que l'élevage de bovins et de volailles. Ces activités jouent un rôle crucial dans le maintien de la biodiversité et la gestion durable des terres;

- ❖ La forêt domine la partie nord de la municipalité qui correspond aux ensembles paysagers du piémont et du plateau du Bouclier Canadien, offrant des paysages naturels riches et diversifiés. La forêt y joue un rôle crucial, non seulement pour la biodiversité, mais aussi pour les activités récréatives comme la randonnée, le camping et l'observation de la faune;
- ❖ Le territoire compte de nombreux attraits naturels et paysagers, dont la rivière Saint-Anne, le secteur des Chutes-à-Gorry (un site spectaculaire pour les amateurs de nature et de photographie), les nombreux lacs et les grandes superficies boisées, dont plusieurs corridors récréatifs existants et potentiels pour la motoneige, VTT, pistes cyclables, nautiques, etc.;
- ❖ Le territoire compte de nombreux attraits patrimoniaux, dont plusieurs éléments du patrimoine bâti, soit : l'église, le cimetière et le presbytère de Sainte-Christine-d'Auvergne, l'ancien magasin général sis au 93 de la rue Principale, les bâtiments sis au 40 et 79 de la rue Principale, le barrage de la centrale hydroélectrique Ford dans la rivière Sainte-Anne ainsi que la maison du gardien de la centrale hydroélectrique Ford sis au 5 de l'avenue du Barrage, la maison de ferme et les dépendances agricoles du 151 rang Saint-Marc et les charbonnières, ainsi que le site du Moulin Lavallée;
- ❖ La **centrale hydroélectrique des Chutes-à-Gorry** est située sur la rivière Sainte-Anne, entre Saint-Alban et Sainte-Christine-d'Auvergne. Mise en service en 1996, cette centrale a une puissance installée de 10 MW et produit environ 55 GWh d'énergie renouvelable par an. Elle utilise un dénivelé de 26 mètres et est équipée de deux turbines Saxo-Kaplan. Le projet est exploité par la Société d'énergie Columbus inc., affiliée à AXOR, avec un contrat d'achat d'électricité en vigueur jusqu'en 2036.
- ❖ Le **barrage des Chutes-Ford** est situé sur la rivière Sainte-Anne à Sainte-Christine-d'Auvergne. Construit en 1930 et modifié en 1994, ce barrage de type béton-gravité mesure environ 6,6 mètres de hauteur et 89 mètres de longueur. Il a une capacité de retenue de 621 000 mètres cubes d'eau.
- ❖ Le **Village touristique Au Chalet en Bois Rond** propose plus de 70 chalets authentiques en bois rond, construits à la manière scandinave, faisant de Sainte-Christine-d'Auvergne une destination touristique qui offre une multitude d'activités en toutes saisons, comme la pêche, la randonnée, le traîneau à chiens, la motoneige et bien plus.
- ❖ Les Chalets d'Auvergne propose un havre de paix au cœur de la nature. Un site boisé de plus de 100 acres bordées par la rivière Sainte-Anne, des chalets écologiques douilletts et développés avec une approche écoresponsable pour

offrir un séjour inoubliable, que ce soit pour des vacances en famille, une escapade romantique ou un moment de détente entre amis. Découvrez les installations de qualité supérieure, des activités de plein air et les trésors cachés du comté portneuvois.

2-Recensement des services et ressources du milieu

2.1- Garderies et commerces de services

- ❖ La municipalité compte actuellement 4 garderies en milieu familial répertoriées sur son territoire, dont deux ont pignon sur rue sur la rue Principale;
- ❖ On retrouve également sur la rue Principale une cordonnerie ouverte à la population à raison d'une journée par semaine, soit les samedis;
- ❖ Pur Safran;
- ❖ Fraisière la rose des vents, petits fruits;
- ❖ Aux petits fruits du dragon.

2.2- Équipements culturels et récréatifs :

La municipalité dispose de plusieurs bâtiments et équipements culturels et récréatifs disponibles aux aînés et aux familles dont :

- ❖ Un centre communautaire qui inclut les bureaux de la municipalité, une salle communautaire, les locaux de la FADOQ, un espace où est aménagé une cuisine collective, et un espace de stationnement incitatif pour le covoiturage;
- ❖ Une bibliothèque municipale incluant un poste informatique;
- ❖ Un jardin communautaire avec gazebo;
- ❖ Un sentier pédestre et de raquette menant du centre communautaire à la rivière Sainte-Anne;
- ❖ Un chalet sportif, équipé d'une station de réparation pour vélos en été;
- ❖ Une piscine extérieure creusée;
- ❖ Des jeux d'eau (inaugurés en 2024);
- ❖ Deux terrains de pétanque;
- ❖ Une balançoire universelle;
- ❖ Une patinoire extérieure;
- ❖ Un parc dans le noyau central de la municipalité où se trouve des modules de jeux et des balançoires, une piste d'hébertisme ainsi qu'une station d'exerciceurs.

2.3- Projets en cours

La municipalité a entrepris dans la dernière année plusieurs projets afin d'accroître l'offre d'activités culturelles et de loisirs ainsi que l'amélioration des infrastructures culturelles et de loisirs dont :

- ❖ L'adhésion à réseau BIBLIO pour notre bibliothèque municipale;
- ❖ L'aménagement de deux terrains de pétanque;
- ❖ La mise aux normes de la piscine municipale;
- ❖ L'agrandissement du sentier de raquette;
- ❖ L'aménagement d'un nouveau parc dans un quartier résidentiel;
- ❖ L'aménagement d'un parcours d'hébertisme (le « Parcours des générations »).

2.4- Activités

La municipalité organise plusieurs activités au bénéfice des familles et des aînés ou encore, participe à la réalisation de celles-ci telles que :

- ❖ L'évènement Glace en Fête, en février;
- ❖ Le Défi-Santé, en avril;
- ❖ Matinée jeux de société;
- ❖ Le marché aux puces d'Auvergne, en mai, lors duquel un don d'arbres est réalisé;
- ❖ La Fête d'Auvergne, en août/septembre;
- ❖ La journée de la Culture, en septembre;
- ❖ Plusieurs concours tout au long de l'année en fonction des différentes thématiques (Halloween, Pâques, Saint-Valentin, Noël etc.);
- ❖ Activité familiale à l'halloween (cinéma dans l'église, labyrinthe hanté etc.);
- ❖ Contribution financière annuelle à l'organisme de la FADOQ de la municipalité afin de les aider financièrement à mettre en place différentes activités;
- ❖ Des ateliers de bricolage dans le temps des fêtes;
- ❖ Des ateliers de casse-tête intergénérationnel;
- ❖ Un salon des artisans;
- ❖ L'arrivée du Père-Noël;
- ❖ Livraison d'une trousse cadeau à tous les nouveau-nés par un membre du comité PFA.

2.5- Renforcement de la gestion et de la communication

La municipalité a renforcé sa gestion ainsi que la communication concernant les questions relatives aux aînés en procédant, entre autres, aux actions suivantes :

- ❖ La nomination d'une conseillère et d'une employée de la municipalité comme responsables des questions familiales et du dossier « Aîné »;
- ❖ La désignation de la conseillère municipale à la Table de concertation des aînés de Portneuf (TCAP) ainsi qu'à la table des relayeurs de la TCAP;

- ❖ La poursuite de l'administration de la page Facebook et la création d'un groupe pour les résidents;
- ❖ L'ajout d'une page sur le site web de la municipalité spécifique aux informations concernant la famille et les aînés;
- ❖ La création d'une section « Famille et aînés » dans le journal municipal l'Écho d'Auvergne.
- ❖ La création d'une infolettre hebdomadaire, qui compte à ce jour 180 abonnés.

2.6- Partenaires

Plusieurs partenaires desservent directement la population de Sainte-Christine-d'Auvergne dont :

- ❖ La Corporation de transport régionale de Portneuf (CTRP) dans laquelle la municipalité est membre;
- ❖ La FADOQ Joie De Vivre, qui organise des activités et des sorties culturelles pour les aînés, et qui met à disposition des citoyens et des organismes communautaires sa cuisine collective;
- ❖ SOS Accueil, basé à Saint-Raymond, qui vient en aide aux personnes démunies de Sainte-Christine-d'Auvergne en dispensant un service de dépannage alimentaire et qui vend des vêtements, des meubles et autres items à prix modique pour l'ensemble de la population;
- ❖ Le Comité Vas-Y, regroupement d'organismes communautaires localisé à Saint-Raymond, offrant notamment des services de transport pour des besoins personnels et médicaux, dont la livraison de repas à prix abordable, des lunettes à bas prix et un appui pour la production des rapports d'impôt;
- ❖ Halo Entraide Communautaire, basé à Donnacona, offrant entre autres des services d'appui à la population comprenant l'accueil, l'écoute et l'accompagnement des personnes dans le besoin, une cuisine collective et des activités familiales et sociales;
- ❖ Halo Aide à Domicile, basé à Donnacona, offrant des services de soutien et de maintien à domicile (service d'aide domestique, d'aide à la personne et de répit) ;
- ❖ Le Cerf-Volant Portneuf, organisme communautaire qui offre différents services d'aide à la famille;
- ❖ La Table de concertation des aînés de Portneuf (TCAP), qui propose un accompagnement et un support technique pour la mise en œuvre de différents services;
- ❖ L'Association des proches aidants naturels de la Capitale nationale, section Portneuf;

- ❖ Solidarité citoyenne Portneuf, qui propose un échange de services entre citoyens de la région de Portneuf dont, entre autres, le programme « Fred » qui vient en appui au maintien à domicile des aînés;
 - ❖ La Maison Mirépi, qui offre des services d'appui aux femmes et enfants victimes de violence;
 - ❖ Accès travail Portneuf, qui offre un service d'affichage des emplois disponibles;
 - ❖ Le Carrefour jeunesse-emploi, qui appuie à la recherche d'emploi et à l'insertion dans le marché du travail;
 - ❖ Carrefour F.M. Portneuf;
 - ❖ Centre Femmes Portneuf;
 - ❖ Table de concertation en santé alimentaire de Portneuf (réseau Frigos Solidaires);
 - ❖ Le ricochet;
 - ❖ Grands frère Grandes Sœurs de Québec;
 - ❖ QG de Portneuf, le quartier général du bénévolat et des services dans Portneuf.
-

3- Rapport de consultation

3.1- Méthodes de consultation publique utilisées

3.1.1- Groupe de discussion (comité de suivi PFA)

Plusieurs rencontres ont été organisées avec le comité de suivi afin de mettre en place le contenu et le nouveau plan d'action de la politique. Ce comité était formé de :

- ❖ L'élue responsable du dossier de la famille et des aînés;
- ❖ L'employée administrative responsable du dossier de la famille et des aînés;
- ❖ D'une personne représentant le milieu communautaire;
- ❖ D'une personne représentant le volet Culturel;
- ❖ D'une personne représentant la FADOQ Joie de vivre;
- ❖ D'une personne représentant le volet aîné;

Ce comité était diversifié et chaque membre pouvait apporter ses opinions et ses idées concernant les réalités, les orientations et les projets qui les touchaient dans leur communauté. Ces échanges ont permis d'avoir une première vision des besoins et de la réalité des citoyens de la municipalité afin de pouvoir petit à petit insérer du contenu dans la politique et son plan d'action.

De plus, la responsable administrative du comité, était en charge avant chaque rencontre de préparer un ordre du jour des points précis discutés lors des rencontres. Dans le cadre des échanges, nous avons utilisé plusieurs outils de consultation citoyenne de notre secteur qui avait déjà mis en place par la MRC ou des organismes de notre milieu. Cela a permis de donner un élan de départ aux membres du comité afin d'identifier les différents enjeux et besoins déjà soulevés dans ses outils et de pouvoir les adapter aux réalités de la population de Sainte-Christine-d'Auvergne.

3.1.2- Sondage téléphonique

Un sondage téléphonique a été réalisé par une employée la municipalité afin de communiquer avec chacun des citoyens, spécialement les aînés, dans le but d'avoir leurs opinions sur certains sujets, actions et projets soulevés par le comité de pilotage de la politique ainsi qu'après des intervenants du milieu de vie des aînés.

Ce sondage avait également pour but de prendre connaissance des différents besoins et enjeux spécifiques des aînés de la municipalité afin d'élaborer les bonnes actions et mettre en place des projets dans lesquels les aînés de la municipalité se sentent impliqués. Le sondage était très diversifié en demandant entre autres aux aînés des pistes de solutions pour améliorer leur qualité de vie,

leur sécurité, leur participation et leur inclusion sociale. Leurs réponses ont permis d'adapter le plan d'action de la politique en fonction des réalités du milieu et de mettre en place des actions concrètes dans le plan d'action directement reliées aux demandes des aînés de notre communauté.

Nous avons réussi à rejoindre environ 30 personnes aînées dans le cadre de ce sondage, ce qui correspond à environ 33% des aînés de notre municipalité.

3.1.3- Consultation auprès des intervenants du milieu

L'équipe municipale travaille en étroite collaboration avec les intervenants du milieu communautaire lors des rencontres de l'ULSCN, TCAP, Solidarité citoyenne Portneuf, le Ricochet, etc... Nos employés sont impliqués dans divers comités conjuguant avec organismes du milieu.

La municipalité soutient également plusieurs organismes communautaires

- ❖ *Stéphanie Trépanier : Cerf-Volant de Portneuf;*
- ❖ *Le ricochet;*
- ❖ *Linda Auger Morissette : Centre Femmes de Portneuf;*
- ❖ *Coop d'initiation à l'entrepreneuriat collectif;*
- ❖ *Reine Cayer : S.O.S Accueil;*
- ❖ *François Drolet : Comité Vas-Y;*
- ❖ *Association des proches aidants;*
- ❖ *Maison Mirépi;*
- ❖ *Stéphane Lépine : Accès travail Portneuf;*
- ❖ *Francine Bouchard : Halo Entraide Communautaire;*
- ❖ *Claudia Hamel : CIUSS de la Capitale-Nationale;*
- ❖ *Francine Piché : Carrefour jeunesse-emploi de Portneuf;*
- ❖ *Natasha Chicoine : Carrefour F.M Portneuf;*
- ❖ *Chantal Bilodeau : Présidente de l'organisme FADOQ Joie De Vivre;*
- ❖ *Jacynthe Drolet : Table de concertation des aînés de Portneuf (TCAP);*
- ❖ *Karine Durocher : Solidarité citoyenne Portneuf;*
- ❖ *Valérie Paquette : Table de concertation en santé alimentaire de Portneuf (réseau Frigos Solidaires);*
- ❖ *Yoni Détré : Accès-Loisirs MRC de Portneuf;*
- ❖ *Grands frère Grandes Sœurs de Québec.*

3.1.4- Consultation publique auprès de la population

Dans le cadre de la Fête d'Auvergne et du « Toast d'accueil des nouveaux résidents » qui s'est tenue le 21 septembre 2024, la municipalité a invité la population à une consultation publique qui avait pour but de présenter le projet du nouveau plan d'action 2025-2029 de sa « Politique de la famille et des aînés »,

et d'ainsi y recueillir les commentaires et les modifications à y apporter avant son adoption finale.

Une centaine de personnes étaient présentes lors de cette consultation dont plusieurs aînés, et quelques personnes ont apporté des commentaires à la fin de la présentation. Plusieurs échanges verbaux ont également eu lieu. Nous avons également invité les citoyens à nous transmettre leur commentaires et suggestions par courriel ou par téléphone à la suite de la consultation.

Ainsi, nous avons reçu dans les jours suivants la consultation, huit appels ou courriels de citoyens qui désiraient nous faire part de leurs commentaires.

Il faut également spécifier qu'une boîte de suggestions a été mise à disposition du public à la réception des bureaux municipaux, et que les citoyens sont invités en tout temps à transmettre leurs commentaires, suggestions ou questions de façon confidentielle tout au long de l'année. Malgré cela, aucun citoyen n'y a déposé de suggestions ou commentaires.

3.2- Nombre et pourcentage d'aînés consultés

Dans le cadre de la mise à jour de la politique de la famille et des aînés de la municipalité, il est important de mentionner que toute la population a été invitée à participer à la démarche, et ce, de plusieurs façons.

Pour l'ensemble de la population, plus de 75 personnes aînées ont été consultées directement par le biais des différentes activités tenues dans la municipalité (Fête d'Auvergne, Marché aux puces d'Auvergne, Salon des artisans SCA, Glace en Fête, activités Fadoq, etc., ce qui représente 25% de la population aînée de la municipalité.

3.3- Constats et enjeux identifiés

Suite aux plusieurs rencontres organisées ainsi que les différentes méthodes de consultation utilisées, voici les constats et enjeux qui ont ressorti :

3.3.1- Constats et enjeux démographiques identifiés :

- ❖ Le vieillissement de la population;
- ❖ La population augmente rapidement;
- ❖ La rétention des plus vieux et des jeunes, attraction et rétention de nouveaux résidents, de nouvelles familles; et
- ❖ L'adaptation et la disponibilité des services et des équipements aux nouvelles réalités.

3.3.2- Constats et enjeux sociaux et économiques identifiés :

- ❖ Accroissement des revenus;

- ❖ La création d'emplois au niveau local, notamment pour les jeunes (bibliothécaire, sauveteurs et animateurs camp de jour);
- ❖ Le vieillissement actif;
- ❖ L'amélioration du réseau cellulaire;
- ❖ L'entretien et l'amélioration du parc immobilier ainsi que son adaptation aux nouveaux besoins.

3.3.3-Constats et enjeux territoriaux identifiés :

- ❖ La poursuite de la consolidation du noyau villageois comme centre de services local;
- ❖ La structuration du développement des autres noyaux existants (Boisés-de-l'Apéro, Domaine-Alouette, etc.);
- ❖ Le développement durable de pôles d'attractivité sur le territoire;
- ❖ La diversification de l'utilisation des territoires, ressources et produits agricoles et forestiers;
- ❖ La valorisation des attraits naturels et patrimoniaux présents sur le territoire;
- ❖ L'amélioration des réseaux d'équipements et infrastructures;
- ❖ La planification de la croissance démographique de Sainte-Christine-d'Auvergne dans la foulée de croissance à l'Ouest de la région métropolitaine de Québec qui atteint déjà Saint-Raymond.

3.4- Portrait des attentes et des besoins de la population

Le portrait des besoins et des attentes de la population a été réalisé à partir de l'analyse des échanges du comité de la politique famille et des aînés, la consultation publique. Ce portrait a été validé et bonifié par le biais de diverses méthodes de consultations citoyenne réalisées en septembre 2024, entre autres, l'expérience des membres du comité.

Dans le cadre du rapport de consultation, nous répartirons les attentes et besoins en deux groupes soient les attentes et besoins de la population générale et les attentes et besoins spécifiques aux personnes aînées.

Voici les attentes et les besoins de la population générale :

Concernant l'économie :

- ❖ L'accès à un dépanneur et à une station-service;
- ❖ La mise en œuvre des potentiels de développement économique local;
- ❖ La création d'opportunités d'emploi;
- ❖ L'accès au logement abordable;
- ❖ L'acquisition de l'église.

Concernant le territoire :

- ❖ Réseau cellulaire fiable

- ❖ L'amélioration des réseaux de télécommunication;
- ❖ La préservation et la mise en valeur des paysages;
- ❖ La protection et la mise en valeur des attraits et des ressources naturelles par la villégiature récréotourisme;
- ❖ La protection et l'exploitation diversifiée des secteurs agricoles et forestiers;
- ❖ La protection et le maintien de la qualité de l'eau de surface et souterraine;
- ❖ La protection et la mise en valeur des écosystèmes aquatiques et riverains; et
- ❖ L'amélioration du bilan environnemental de la gestion des matières résiduelles.

Concernant le social :

- ❖ La reconnaissance d'un soutien requis dans le rôle de parents;
- ❖ L'adoption de saines habitudes de vie;
- ❖ L'accès accru aux services;
- ❖ La réouverture de la piscine municipale extérieure;
- ❖ L'amélioration de la vie sociale et récréative;
- ❖ L'amélioration de l'offre de services pour les familles à faible revenu;
- ❖ La mise en place d'activités intergénérationnelles.

Concernant l'administration :

- ❖ L'adhésion aux principes de développement durable;
- ❖ L'accroissement de la population;
- ❖ La bonification des services à la population dont ceux des loisirs;
- ❖ L'accroissement des possibilités de conciliation travail-famille;
- ❖ La sécurité publique dont celle sur le long de la route 354;
- ❖ L'accroissement de la participation citoyenne.

3.4.1- Attentes et besoins spécifiques aux personnes âgées

Concernant l'économie :

- ❖ La création d'une banque de prestataires de services pour des travaux à la maison.

Concernant le territoire :

- ❖ L'accès au public aux ressources et au milieu; et
- ❖ La protection et la mise en valeur du patrimoine historique et culturel.

Concernant le social :

- ❖ L'adoption de saines habitudes de vie;
- ❖ La possibilité de vivre le plus longtemps possible chez soi;
- ❖ Le vieillissement actif;
- ❖ L'accès accru aux services, dont ceux à domicile;
- ❖ L'amélioration de la vie sociale et récréative;
- ❖ La mise en place d'activités intergénérationnelles; et
- ❖ La lutte contre l'isolement.

Concernant l'administration :

- ❖ La bonification des services à la population;
- ❖ La mise en place d'environnements incitant à l'inclusion sociale;
- ❖ L'adaptation des structures et des services;
- ❖ La sécurité publique;
- ❖ L'amélioration de l'information sur les services existants pour la population; et
- ❖ L'accroissement de la participation citoyenne.

3.5- Les champs d'actions du plan d'action sont :

Suite à l'identification des attentes et besoins de la population, tel qu'énuméré aux points précédents, le comité a élaboré un plan d'action. Les actions ci-dessous se retrouvent dans le plan d'action et sont en partie spécifiques aux personnes âgées :

1- Assurer la mise en œuvre de la PFA

Les intervenants du milieu de vie des aînés considèrent qu'il est important d'effectuer la mise en œuvre et le suivi de la politique afin de s'assurer que le plan d'action établi soit respecté et que les actions qui s'y retrouvent soient mises en place. Dans le cadre de cet objectif, les intervenants du milieu ont proposé les actions spécifiques suivantes :

- ❖ Maintenir en tout temps un élu du conseil municipal responsable des questions relatives à la famille et aux aînés;
- ❖ Maintenir en tout temps un responsable administratif sur les questions relatives à la famille et aux aînés;
- ❖ Maintenir un comité pour appuyer et participer au suivi de la mise en œuvre du plan d'action;
- ❖ Procéder à l'actualisation du plan d'action à tous les cinq ans; et
- ❖ Assurer la participation et la représentation de la municipalité aux comités, travaux et projets régionaux.

2- Faciliter l'accès à l'information

Les intervenants du milieu de vie des aînés ont établi que la municipalité se devait de faciliter l'accès à l'information afin que les personnes âgées puissent y accéder facilement et ce, de différentes façons. De cette manière, les personnes âgées pourront choisir la méthode qu'elles préfèrent pour consulter les différents documents. De plus, les intervenants du milieu trouvent pertinent d'intégrer les actions suivantes au plan d'action :

- ❖ Assurer la disponibilité et l'accès des informations sur les services et activités en un point central d'information au bureau de la municipalité et sur son site Internet;

- ❖ Promouvoir les actions et les mesures prises par la municipalité et les organismes du milieu dans le journal municipal l'Écho d'Auvergne, la page Facebook de la Municipalité et sur le site Internet de la municipalité; et
- ❖ Assurer une offre de services pour la tenue périodique de formations de base sur l'utilisation des outils informatiques et de télécommunication, notamment dans le cadre d'un projet intergénérationnel.

3- Améliorer et mettre aux normes les équipements, bâtiments et espaces publics, incluant l'accès universel à ceux-ci

Bien que la municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne soit l'une des municipalités de la MRC de Portneuf à avoir adapté la plupart de ses infrastructures de façon à en faciliter l'accessibilité, les intervenants du milieu de vie des aînés estiment qu'il est important que des mesures supplémentaires soient ajoutées au plan d'action afin de s'assurer que l'accessibilité universelle soit prise en compte systématiquement lors de développement de projets futurs. Plus précisément, on suggère de :

- ❖ Assurer la mise aux normes de la piscine municipale extérieure;
- ❖ Bonifier l'offre de la Maison de la culture;
- ❖ Accroître graduellement l'offre de sports et de loisirs;
- ❖ Mettre en place des fontaines d'eau potable dans les bâtiments et espaces publics;
- ❖ Rendre l'accès à la toilette publique du chalet sportif conforme aux normes d'accessibilité universelle.

4- Favoriser la rénovation et le développement du parc immobilier

Les intervenants du milieu de vie des aînés trouvent important d'ajouter dans le plan d'action des mesures visant à aider les aînés à rénover, adapter leur habitation à leurs besoins ou à ce que la municipalité étudie différentes options en matière de logement en fonction des besoins de la communauté. Pour se faire, les intervenants proposent les actions suivantes :

- ❖ Informer la population sur les programmes de rénovation résidentielle
- ❖ Siéger sur des comités de la région concernant les logements abordables et
- ❖ Évaluer les besoins en matière de logements pour des groupes de population ou types de logements ciblés.

5- Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées et des personnes à mobilité réduite

Un autre point très important soulevé par les intervenants du milieu de vie des aînés est de faire en sorte que les personnes âgées ou à mobilité réduite puissent

vivre le plus longtemps possible dans leur domicile ou leur milieu de vie. Pour se faire, voici les actions qui ont été soulevées :

- ❖ Fournir aux aînés et aux personnes à mobilité réduite toute l'information leur permettant de maintenir leur autonomie et d'assurer leur sécurité dans leur habitation;
- ❖ Informer la population sur les programmes d'aide à domicile;
- ❖ Appuyer les initiatives supportant les aidants naturels afin de favoriser la rétention des aînés et des personnes à mobilité réduite.

6- Favoriser l'accès aux activités

Les intervenants du milieu de vie des aînés recommandent à la municipalité de favoriser l'accès aux aînés aux différentes activités afin de les aider à rester en forme et à échanger avec d'autres personnes. Pour se faire, les actions suivantes sont suggérées :

- ❖ Poursuivre la politique municipale facilitant la pratique d'activités de loisirs hors territoire municipal par ses résidents; et
- ❖ Maintenir l'adaptation des horaires en fonction des réalités des aînés.

7- Bonifier l'offre d'activités et stimuler la demande

Un autre point soulevé par les intervenants du milieu de vie des aînés est l'importance d'avoir une offre d'activités diversifiée et adaptée aux besoins des aînés afin qu'ils se sentent interpellés par ses différentes activités et ainsi faire en sorte d'augmenter leur participation sociale. Pour se faire, on énumère les actions suivantes :

- ❖ Poursuivre l'organisation d'activités intergénérationnelles;
- ❖ Appuyer l'organisation de clubs de loisir pour tout âge;
- ❖ Poursuivre le développement d'une offre d'activités répondant aux besoins des aînés.

8- Promouvoir la santé et les saines habitudes de vie

Les intervenants du milieu de vie des aînés considèrent qu'il est important de promouvoir la santé et les saines habitudes de vie au quotidien afin de leur permettre de vieillir en santé le plus longtemps possible. Pour ce faire, on propose de :

- ❖ Poursuivre la publication des conférences et articles en matière de santé et de saines habitudes de vie dans l'Écho d'Auvergne et sur le site Internet de la municipalité;

- ❖ Développer de ententes avec les autorités concernées afin d'offrir des activités de sensibilisation aux saines habitudes de vie.

9- Appuyer l'offre de services de proximité

Les intervenants du milieu de vie des aînés précisent qu'il est important de bonifier l'offre de services et de faciliter l'accès des aînés aux services de proximité adaptés à leurs besoins afin de bien vieillir dans leur milieu de vie. Pour se faire, ils identifient les actions suivantes :

- ❖ Promouvoir l'utilisation de l'ensemble des lignes téléphoniques d'aide à la population;
- ❖ Améliorer le réseau cellulaire sur le territoire;
- ❖ Poursuivre l'appui à la tenue de formations de premiers soins et de réanimation cardiorespiratoire.

10- Favoriser la mobilité

Les intervenants du milieu de vie des aînés considèrent également qu'il est primordial de favoriser la mobilité. La municipalité étant située dans une région rurale, les services de transport en commun ne sont pas aussi développés que ceux des grandes villes. Il est donc important d'inclure des mesures dans le plan d'action qui prennent en considération la mobilité des personnes aînés. Pour se faire, on suggère de :

- ❖ Faire connaître et promouvoir les différents services d'accompagnement et de transports offerts aux citoyens ainsi que le stationnement incitatif;
 - ❖ Maintenir la contribution financière de la municipalité dans la Corporation de transport régional de Portneuf (CTRP).
-

Ces champs d'action visent à créer un environnement favorable et inclusif pour toutes les générations.

4- Conclusion

Cet outil d'analyse a permis de brosser un portrait général de la municipalité, déterminer les différents besoins de la communauté, identifier les enjeux mais surtout connaître les attentes de la population.

Ce document permettra la mise en place d'un renouvellement de la politique de la famille et des aînés pour la municipalité de Sainte-Christine d'Auvergne et un plan d'action adapté aux besoins de nos aînés et en fonction de toutes les informations récoltées par le biais des différentes méthodes de consultation citoyenne utilisées dans le cadre de ce projet.

MISE À JOUR DU PLAN D'ACTION - POLITIQUE DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS							PRIORITÉ			Commentaires
		Familles	Enfants	Aînés	Relation IG	SHV	Court terme (0-3 ans)	Moyen terme (3-10 ans)	Long terme (10-20 ans)	
CHAMP D'INTERVENTION #1 : L'ADMINISTRATION ET LA COMMUNICATION										
OBJECTIF 1.1 : Assurer la mise en œuvre de la PFA										
1.1.1	Maintenir en tout temps un élu du conseil municipal responsable des questions relatives à la famille et aux aînés	X		X	X	X	X	X	X	Sylvie Duchesneau, conseillère #4
1.1.2	Maintenir en tout temps un responsable administratif sur les questions relatives à la famille et aux aînés	X		X	X	X	X	X	X	Isabelle Genois, représentante des loisirs et du développement
1.1.3	Maintenir le comité de pilotage pour appuyer et participer au suivi de la mise en œuvre du plan d'action	X		X	X	X	X	X	X	Comité PFA se rencontre environ 3-4 fois par année.
1.1.4	Procéder à l'actualisation de la PFA et de son plan d'action chaque cinq ans	X	X	X	X	X		X	X	Un nouveau plan d'action 2024-2025-2026-2027-2028 sera fait.
1.1.5	Assurer la participation et la représentation de la municipalité aux comités, travaux et projets régionaux	X		X	X	X	X	X	X	Table de concertation des aînés de Portneuf, 3e Activité de concertation territoriale PFM/MADA portneuvoise, Journée Nationale MADA (16 juin), etc.
1.1.6	Communiquer régulièrement sur le suivi de la mise en œuvre de la PFA	X	X	X	X	X	X	X	X	
OBJECTIF 1.2 : Faciliter l'accès à l'information										
1.2.1	Assurer la disponibilité et l'accès des informations sur les services et activités en un point central d'information au bureau de la municipalité et sur son site Internet	X		X			X	X	X	Site web de la municipalité et page facebook mise à jour quotidiennement + Écho d'Auvergne et babillards, infolettre + Politique des réseaux sociaux à élaborer?
1.2.2	Promouvoir les actions et les mesures prises par la municipalité et les organismes du milieu dans le journal municipal L'Écho d'Auvergne et sur le site Internet de la municipalité	X		X			X	X	X	En continu (Installer un présentoir à dépliants au chalet sportif?)
1.2.3	Maintenir la présence de la municipalité sur les réseaux sociaux	X	X	X			X	X	X	
1.2.4	Assurer une communication entre les organismes de la municipalité	X		X			X	X	X	
1.2.5	Rendre disponible des informations sur les attraits touristiques et récréatifs présents sur le territoire au Chalet sportif du Parc de la famille Godefroy-Lavallée et sur le site Internet de la municipalité	X		X	X		X	X	X	Dépliants/carte de la municipalité?
1.2.6	Favoriser les échanges d'information avec les autres comités municipaux et les organismes du milieu	X					X	X	X	Se fait en continue.

MISE À JOUR DU PLAN D'ACTION - POLITIQUE DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS						PRIORITÉ			Commentaires
						Court terme (0-3 ans)	Moyen terme (3-10 ans)	Long terme (10-20 ans)	
OBJECTIF 1.3 : Favoriser la conciliation travail-famille									
1.3.1	Adapter les heures d'ouverture et de fermeture des édifices municipaux aux horaires de travail des parents	X				X	X	X	Fait. Heures d'ouverture prolongées.
1.3.2	Inciter les partenaires du développement de la municipalité à adopter des mesures favorisant la conciliation travail-famille	X	X			X	X	X	Se fait naturellement.
1.3.3	Adapter une programmation d'activités en fonction des horaires familiales	X	X			X	X	X	
CHAMP D'INTERVENTION #2 : L'AMÉNAGEMENT ET LA MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE									
OBJECTIF 2.1 : Renforcer l'attractivité de la municipalité									
2.1.1	Assurer la concentration d'activités dans le noyau villageois et renforcer son rayonnement	X				X	X	X	En continu
2.1.2	Développer les accès visuels ou physiques du paysage	X				X	X		
2.1.3	Améliorer la couverture numérique du territoire (cell, internet)					X	X	X	
2.1.4	Finaliser l'aménagement des entrées de ville de la municipalité	X				X	X		2 entrées sur 6 ont été faites, à poursuivre.
OBJECTIF 2.2 : Améliorer et mettre aux normes les équipements, bâtiments et espaces publics, incluant leur accès universel									
2.2.1	Poursuivre le réaménagement du centre communautaire	X	X	X	X	X			En continu selon les besoins.
2.2.2	Entretien rigoureux d'un jardin communautaire	X	X	X		X			En continue avec le comité d'embellissement. Jardin collectif aménagé à l'été 2020
2.2.3	Bonifier l'offre de la bibliothèque	X	X	X	X	X	X	X	Calendrier intergénérationnel à instaurer selon subvention reçue
2.2.4	Mettre en place un système de machines distributrices au chalet sportif (breuvages et grignotines)	X	X	X	X	X	X	X	En démarche auprès des élus, recherche de budget

MISE À JOUR DU PLAN D'ACTION - POLITIQUE DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS							PRIORITÉ			Commentaires
		Familles	Enfants	Aînés	Relation IG	SHV	Court terme (0-3 ans)	Moyen terme (3-10 ans)	Long terme (10-20 ans)	
2.2.5	Accroître graduellement l'offre de services de sports et de loisirs	X	X	X		X	X	X	X	En continu
2.2.6	Mettre en place des fontaines d'eau potable dans les bâtiments et espaces publics	X	X	X					X	L'eau est maintenant potable à l'hôtel de ville. Reste à traiter le chalet sportif et la garderie. Fontaines d'eau à venir éventuellement.
2.2.7	Rendre l'accès à la toilette publique du chalet sportif conforme aux normes d'accessibilité universelle	X		X			X	X		À FAIRE (DEMANDE DE SUBVENTION PRIMA À FAIRE) - CHALET SPORTIF
OBJECTIF 2.3 : Développer un réseau de sites et d'activités récréotouristiques										
2.3.1	Compléter l'inventaire, la caractérisation et l'évaluation du potentiel des attraits naturels, paysagers, historiques, patrimoniaux et immatériels, présents sur le territoire	X					X			Carte / Napperon des attraits touristiques?
2.3.2	Évaluer le potentiel de développement durable de la villégiature et du récréotourisme sur le territoire	X					X			À poursuivre / En continu
2.3.3	Poursuivre le développement du réseau de sentiers pédestres et améliorer sa signalisation	X				X	X	X		Achat du terrain de M. Vohl fait, reste à aménager le sentier
2.3.4	Investir dans l'aménagement d'un sentier de raquette sécuritaires et balisés	X				X	X	X		À poursuivre
2.3.5	Favoriser la mise en valeur de circuits de motoneige et de VTT	X					X			En cours, mais n'avance pas
2.3.6	Améliorer l'accès public et l'offre d'activités sur la rivière Sainte-Anne et le lac Simon dont : l'aménagement et la mise en valeur des chutes à Gorey, l'aménagement et la mise en valeur du	X					X			Dossier CAPSA en cours / Route Bleue
2.3.7	Mettre en valeur les sites et les activités d'intérêt patrimoniaux, notamment ceux associés à la production historique de charbon de bois, les sites cultuels et bâtiments patrimoniaux	X					X			Voir pour poursuite, mettre en valeur avec événements (seul le moulin Lavallée fait partie du patrimoine mais est privé)
OBJECTIF 2.4 : Réduire la vulnérabilité aux menaces naturelles et anthropiques										
2.4.1	Mettre à jour et diffuser les connaissances sur les menaces, telles : les inondations, l'érosion, la contamination et les incendies	X					X	X	X	En continu. Sensibilisation en hausse dans l'Écho, facebook, infolettre, etc.
2.4.2	Assurer le respect du zonage et de la réglementation en vigueur en lien avec les risques naturels et anthropiques	X					X	X	X	En continu (Urbanisme)
2.4.3	Mettre à jour le plan municipal de mesures d'urgence	X					X			En cours avec Stéphane Genois

MISE À JOUR DU PLAN D'ACTION - POLITIQUE DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS							PRIORITÉ			Commentaires
		Familles	Enfants	Aînés	Relation IG	SHV	Court terme (0-3 ans)	Moyen terme (3-10 ans)	Long terme (10-20 ans)	
2.4.4	Mettre en place un système d'adduction d'eau potable et d'assainissement dans le noyau villageois	X					X	X	X	Besoin à évaluer (population à sonder, analyse des coûts reliés, etc.)
2.4.5	Poursuivre le programme municipal d'analyse de l'eau des puits privés présents sur le territoire	X					X	X	X	À poursuivre. La campagne de test d'eau se fait 2 fois par année.
2.4.6	Inventorier, caractériser et favoriser la modernisation des systèmes de traitement des eaux usées individuelles	X					X	X	X	Programme de changement fosses septiques (à faire)
2.4.7	Développer un programme visant la réduction, la récupération et la séparation des déchets domestiques/matières résiduelles	X					X			Certifié l'engagé auprès de la RRM RP en 2024, en continue
2.4.8	Appuyer les actions ciblant la réduction des risques d'incendies	X					X	X	X	RéPPI / TPI
CHAMP D'INTERVENTION #3 : L'ENVIRONNEMENT ET LA QUALITÉ DU MILIEU DE VIE										
OBJECTIF 3.1 : Protéger la biodiversité locale										
3.1.1	Mettre en place un réseau d'aires protégées, particulièrement en lien avec les milieux humides	X					X	X	X	Compétence de la MRC
3.1.2	Assurer le suivi de l'interdiction de l'introduction de plantes exotiques invasives	X					X	X	X	Dépliants sur les plantes envahissantes, etc. (CAPSA)
3.1.3	Assurer l'application des contrôles de protection des plans d'eau contre les espèces invasives	X					X	X	X	CAPSA
3.1.4	Lutter contre l'érosion des berges en favorisant la protection et la revégétalisation des rives, plus particulièrement de la rivière Sainte-Anne	X					X	X	X	CAPSA
OBJECTIF 3.2 : Inciter la réalisation d'actions écoresponsables										
3.2.1	Élaborer un plan d'action pour la transition écologique	X					X			À faire éventuellement / Site pour pollinisateur / jardin
3.2.2	Favoriser le reboisement d'espaces ciblés, tels : zones inondables ; bordures des plans d'eau ; terrains vagues ; haies contre le vent ; carrières et salières abandonnées ; et anciens dépotoirs	X					X	X	X	À poursuivre. Procédures entamées pour le site de l'ancien dépotoir.
3.2.3	Suggérer et adopter des pratiques d'aménagement biologiques nécessitant peu d'arrosage, d'engrais et de pesticides	X					X	X	X	

MISE À JOUR DU PLAN D'ACTION - POLITIQUE DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS							PRIORITÉ			Commentaires
		Familles	Enfants	Aînés	Relation IG	SHV	Court terme (0-3 ans)	Moyen terme (3-10 ans)	Long terme (10-20 ans)	
3.2.4	Suggérer et adopter des pratiques favorisant la réduction des apports d'abrasifs	X					X	X	X	
3.2.5	Informar sur les bénéfices et les procédures du compostage, soutenir les services reliés et appuyer l'aménagement des installations requises	X					X	X	X	Composteur poersonnel, service de compost aux portes des secteurs non-déesservis. Favoriser bac à compost
3.2.6	Maintenir le service de collecte de matières recyclables	X					X	X	X	Compétence qui relève de la RRGMRP
3.2.7	Informar sur les bénéfices et les procédures de recyclage de l'eau de pluie et soutenir l'aménagement des installations requises	X					X	X	X	Offrir des barils de pluie à prix modiques
3.2.8	Organiser une ou des journées annuelles de corvées afin de nettoyer les abords des rivières, lacs, rues, fossés, etc.	X			X		X	X	X	Défi citoyen "Grand ménage du printemps" (11 mai 2024)
3.2.9	Sensibiliser la population sur l'herbe à poux et l'herbe à puces	X			X		X	X	X	
3.2.10	Élaborer une politique "Zéro papier"	X			X		X	X	X	A faire
OBJECTIF 3.3 : Favoriser l'aménagement floral et le verdissement de la municipalité										
3.3.1	Poursuivre l'activité annuelle de don de plantes organisée par la municipalité. Ajouter l'activité d'échange de plants et boutures	X					X	X	X	Se poursuit (26 mai 2024) lors du marché aux puces
3.3.2	Poursuivre l'activité annuelle de don d'arbres organisée par la municipalité	X					X	X	X	Distribution d'arbres_Mai, mois de l'arbre et des forêts (26 mai 2024)
3.3.3	Offrir des bacs à compost, formations ou conférences sur le sujet	X					X	X	X	
CHAMP D'INTERVENTION #4 : L'HABITATION										
OBJECTIF 4.1 : Favoriser la rénovation et le développement du parc immobilier										
4.1.1	Informar la population sur les programmes de rénovation de domiciles	X		X			X	X	X	Se fait par le biais de l'Écho, partage sur facebook, dépliants, etc.
4.1.2	Poursuivre la municipalisation d'infrastructures de nouveaux développements résidentiels ciblés	X	X				X	X	X	Boisé-de-l'Apéro/Domaine-Alouette en plein développement / À voir rue du Cap et rue des Bouleaux + nouveau développement Amély Paquet?

MISE À JOUR DU PLAN D'ACTION - POLITIQUE DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS							PRIORITÉ			Commentaires
		Familles	Enfants	Aînés	Relation IG	SHV	Court terme (0-3 ans)	Moyen terme (3-10 ans)	Long terme (10-20 ans)	
4.1.3	Évaluer les besoins en matière de logement pour des groupes de population ou types de logements ciblés	X		X			X	X	X	En cours. Se fait par la MRC et divers organismes communautaires
OBJECTIF 4.2 : Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées et des personnes à mobilité réduite										
4.2.1	Fournir aux aînés et aux personnes à mobilité réduite toute l'information leur permettant de maintenir leur autonomie et d'assurer leur sécurité dans leur habitation	X		X			X	X	X	Programme PAIR, etc. /Références dans l'Écho d'Auvergne, page facebook, etc.
4.2.2	Informar la population sur les programmes d'adaptation de domicile et favoriser le maintien à domicile. Sentinelle	X		X			X	X	X	Publication dans Écho, facebook, infolettre, etc.
4.2.3	Appuyer les initiatives supportant les aidants naturels afin de favoriser la rétention des aînés et des personnes à mobilité réduite	X		X			X	X	X	Conférence en Gériatrie sociale, publication Écho, etc.
CHAMP D'INTERVENTION #5 : LE LOISIR, LA CULTURE ET LE SPORT										
OBJECTIF 5.1 : Favoriser l'accès aux activités										
5.1.1	Mise à jour d'une politique municipale facilitant la pratique d'activités de loisirs hors territoire municipal par ses résidents et facvoriser les partenariats avec les villes voisines	X	X	X		X	X			A faire - réinstaurer la politique de remboursement de la différence de prix pour les non-résidents (entente avec les villes)
5.1.2	Maintenir une tarification familiale pour les loisirs municipaux	X	X	X		X	X			Fait
5.1.3	Maintenir l'adaptation des horaires en fonction des réalités des familles et des aînés	X		X		X	X			Fait
OBJECTIF 5.2 : Bonifier l'offre d'activités et stimuler la demande										
5.2.1	Poursuivre l'organisation d'activités intergénérationnelles	X	X	X	X		X	X	X	
5.2.2	Accroître l'offre d'activités mettant en valeur les principaux éléments du patrimoine naturel et culturel de la municipalité	X					X	X	X	Sentier, soirée pagaie, etc...
5.2.3	Appuyer l'organisation de clubs de loisir pour tout âge	X	X	X	X	X	X	X	X	
5.2.4	Poursuivre le développement d'une offre d'activités répondant aux besoins des aînés			X		X	X	X	X	Collaboration en continu avec la FADOQ

MISE À JOUR DU PLAN D'ACTION - POLITIQUE DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS							PRIORITÉ			Commentaires
		Familles	Enfants	Aînés	Relation IG	SHV	Court terme (0-3 ans)	Moyen terme (3-10 ans)	Long terme (10-20 ans)	
OBJECTIF 9.1 : Soutenir les organismes du milieu offrant des services aux citoyens										
9.1.1	Appuyer les divers partenaires qui desservent directement la population de Sainte-Christine-d'Auvergne, dont ceux ayant pour mission de contribuer à l'amélioration des conditions de vie difficiles	X	X	X			X	X	X	Accès-Loisirs Portneuf
9.1.2	Poursuivre l'appui à la mise en place et au fonctionnement d'une cuisine collective	X		X	X	X	X	X	X	La cuisine relève de la Fadoq
9.1.3	Soutenir la réalisation d'actions associées aux enjeux de la sécurité informatique et téléphonique, notamment pour les aînés	X		X			X	X	X	Fait régulièrement
9.1.4	Soutenir la réalisation d'actions associées aux difficultés rencontrées par les citoyens dans la compréhension de démarches et de documents administratifs	X		X			X	X	X	En continu
9.1.5	Soutenir la réalisation d'actions associées aux enjeux de la maltraitance, notamment pour les aînés	X	X	X			X	X	X	Sensibilisation en continu
9.1.6	Valider avec les citoyens le besoin de la création d'une coopérative de solidarité visant la mise en place d'un établissement commercial offrant divers services de proximité	X					X			Continuellement à la recherche de promoteurs... S'inspirer du dépanneur Pop de la Coop de solidarité des Grondines
OBJECTIF 9.2 : Appuyer le développement d'une offre d'activités intergénérationnelles										
9.2.1	Appuyer la mise en place d'ateliers de cuisine	X	X	X	X		X	X	X	A faire par la Fadoq
9.2.2	Appuyer la mise en place du programme "On sème la lecture" à la Maison de la Culture	X	X	X	X		X	X	X	Programme "Une naissance, un livre...et un arbre!"
9.2.3	Appuyer la mise en place d'ateliers d'information pour le transfert de connaissances	X	X	X	X		X	X	X	Bénévolat camp de jour/conférences, ateliers, etc.
9.2.4	Appuyer la mise en place d'ateliers d'alphabétisation	X	X	X	X		X	X	X	Centre d'alphabétisation l'Ardoise (St-Casimir)
9.2.5	Appuyer l'organisation d'expositions diverses	X	X	X	X		X	X	X	A faire (cage d'escalier, triptique, etc.)
OBJECTIF 9.3 : Appuyer la participation sociale										
9.3.1	Poursuivre la reconnaissance du bénévolat dans la communauté de différentes façons, notamment par la publication d'articles dans le journal et sur les réseaux sociaux	X		X			X	X	X	En continu (Politique sur le bénévolat à élaborer éventuellement)

MISE À JOUR DU PLAN D'ACTION - POLITIQUE DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS							PRIORITÉ			Commentaires
		Familles	Enfants	Aînés	Relation IG	SHV	Court terme (0-3 ans)	Moyen terme (3-10 ans)	Long terme (10-20 ans)	
9.3.2	Poursuivre l'appui à l'organisation du Gala annuel des bénévoles de la MRC de Portneuf à Donnacona	X		X			X	X	X	Vérifier si le gala existe encore
9.3.3	Poursuivre l'intégration des bénévoles à l'activité annuelle de l'équipe municipale	X		X			X	X	X	Fait (soirée des bénévoles)
9.3.4	Poursuivre la publication des offres et demandes en bénévolat dans l'Écho d'Auvergne et sur le site Internet de la municipalité	X		X			X	X	X	En continu (mettre à jour la pochette d'accueil des nouveaux citoyens) Utiliser le site du QG de Portneuf
9.3.5	Favoriser la participation des jeunes aux activités municipales en organisant pour eux un concours annuel ciblant la réalisation d'un projet bénéficiant à la communauté d'un budget annuel spécifique	X	X		X		X	X	X	Engagement MAE - rencontre jeunes 10-17 ans samedi am
9.3.6	Soutenir l'identification, la valorisation et la gestion des bénévoles	X	X					X	X	Fait. Reconnaissance MAE obtenue en mai 2023!!!
CHAMP D'INTERVENTION #10 : L'ACCUEIL ET L'INTÉGRATION										
OBJECTIF 10.1 : Favoriser la venue de nouveaux arrivants										
10.1.1	Évaluer la mise en place d'incitatifs à l'établissement de nouveaux arrivants	X					X			En continu
10.1.2	Établir des liens et partenariats avec les organismes spécialisés dans le recrutement international	X					X			Relève de la MRC / Accès-Travail Portneuf, CIUSSS)
10.1.3	Maintenir activités spéciales pour les nouveaux arrivants	X					X	X	X	toast d'accueil des nouveaux arrivants
10.1.4	Moderniser l'image de marque de la municipalité	X						X	X	A venir
OBJECTIF 10.2 : Mettre en place des mécanismes d'accueil et d'intégration										
10.2.1	Créer un onglet destiné aux nouvelles familles arrivantes et aux personnes immigrantes sur le site Internet de la municipalité	X					X			À faire (section terrains à vendre?)
10.2.2	Offrir une pochette d'information/trousse d'accueil aux nouveaux arrivants	X					X			Se fait à chaque mutation.
10.2.3	Poursuivre et peaufiner le soulignement de la venue de nouveaux arrivants à l'occasion d'une activité communautaire	X					X	X	X	À chaque année lors de la Fête d'Auvergne. Ajouter la fête des voisins (règlements plus louses, plus de tolérance)

